

le film français

le premier magazine web des professionnels de l'audiovisuel



CINÉMA

La Ville de Paris écarte une préemption de La Clef

Date de publication : 05/02/2021 - 10:55

Le Conseil de Paris a rejeté hier les deux vœux déposés en faveur de la préemption par la Ville du cinéma art et essai parisien occupé par l'association Home Cinéma, que le groupe SOS s'apprête à racheter.

Home Cinéma ne pourra finalement pas compter sur une préemption de La Clef par la Ville de Paris. Réuni le jeudi 4 février, le Conseil de Paris, assemblée réglant par ses délibérations les affaires de la Ville de Paris, a en effet rejeté les vœux déposés - d'un côté, par le groupe écologiste de Paris, le groupe Communiste et Citoyen de Paris et Génération-s, de l'autre, par Danielle Simonnet pour La France Insoumise - en faveur de la préemption par la Ville du cinéma art et essai parisien. Seuls 17 conseillers ont ainsi voté en faveur de ces deux vœux, 35 se prononçant contre et 13 s'abstenant. Ce vote intervient deux mois et demi après [la signature d'une promesse de vente entre le comité social et économique de la Caisse d'Epargne Ile-de-France \(CSECEIDF\), propriétaire des murs de La Clef, et le Groupe SOS, groupe](#)

spécialisé dans l'entrepreneuriat social qui souhaite les acquérir pour une somme estimée à 4,2M€.

"Nous avons toujours dit combien nous considérons l'activité de La Clef, associative, art et essai, comme importante. Mais pas n'importe comment. Car en l'état, et vous le savez, votre voeu n'est pas applicable", a réagi Carine Rolland, adjointe de la maire de Paris en charge de la Culture et de la ville du quart d'heure, lors de ce Conseil de Paris. "Il est de notre responsabilité politique de ne pas voter des démarches inapplicables, nous ne ferions alors que tromper les Parisiennes et les Parisiens. Juridiquement, la préemption n'est pas un acte anodin, c'est une exception au droit commun, et à ce titre elle doit être parfaitement justifiée, répondre à une politique publique définie au préalable par la collectivité. Ce qui est le cas pour la politique de logement social, menée ardemment par la ville de Paris, mais ce qui n'est pas le cas ici. Nous ne pourrions pas créer de logements dans ce bâtiment et je suis catégorique sur ce point. Car la ville intégrerait une copropriété en y étant largement minoritaire, et il s'agit là d'un obstacle infranchissable pour surélever, et qui plus est dans le but de construire des logements sociaux. Se risquer à une fessée judiciaire pour quelque chose dont nous savons qu'il peut exister autrement, ça n'est évidemment pas notre option".

L'élue a, ensuite, évoqué "l'aspect financier" de cette préemption. "Vous appelez de vos voeux l'achat pour plus de 4M€ d'un bien privé qu'un propriétaire privé s'apprête à acquérir pour y réaliser précisément l'activité que nous appelons de nos voeux, à savoir du cinéma art et essai. J'en appelle à la raison : nous nous devons aujourd'hui de préserver nos efforts, nos moyens dont vous savez qu'ils sont très contraints, pour les biens réellement en péril, et les cas ne manquent pas au quotidien, notamment depuis la crise sanitaire. (...) Nous avons obtenu lors de la réunion du 13 janvier dernier que les deux parties en présence dialoguent, ce qui n'était pas le cas auparavant. Du côté de l'acheteur, l'engagement est clair : il maintiendra l'activité cinématographique du lieu et est parfaitement disposé à préserver l'activité du collectif Home Cinéma. Si tel est le cas à l'avenir, nous ne pourrions que nous réjouir. C'est bien Home Cinéma que nous souhaitons soutenir. Or si nous avons pu préempter, nous aurions été amenés à mettre en concurrence alors qu'avec la solution offerte aujourd'hui par SOS , Home Cinéma a la possibilité de poursuivre son activité", a conclu Carine Rolland, avant d'émettre un avis défavorable à ces deux voeux.

Une nouvelle désillusion pour Home Cinéma qui, considérant que la philosophie du

Groupe SOS n'est pas en phase avec les valeurs qu'elle défend, voyait dans la préemption de La Clef par la Ville de Paris la seule façon de préserver l'identité et l'esprit du lieu. L'association porte tout de même elle aussi un projet de reprise, pour lequel une [campagne de financement participatif a été lancée en octobre](#) dernier.

"Au moment où la préemption est enfin possible, la Ville de Paris trahit ses promesses et les sept voeux qu'elle a elle-même votés depuis deux ans, en rejetant aujourd'hui au Conseil de Paris le voeu des groupes alliés de sa majorité, en faveur d'une préemption", a réagi l'association sur Facebook le jour même. "En choisissant de ne pas préempter, Anne Hidalgo et Carine Rolland s'opposent aux soutiens unanimes du monde du cinéma et de la culture, des habitant.e.s et spectateurs.rices, des élu.e.s politiques, de la légitimité donnée par la justice à Home Cinema, et renient leurs propres voeux et promesses, abandonnant La Clef à la spéculation et à la marchandisation".

Toutefois, selon Home Cinéma, "la préemption reste possible jusqu'au 19 février (date à laquelle la vente devrait être conclue, Ndlr), puisqu'elle est actuellement à l'étude par la Semaest (société d'économie mixte de la Ville de Paris spécialisée dans la revitalisation du commerce et de l'artisanat de proximité, Ndlr), l'organisme compétent sur le sujet". Aussi l'association reste-t-elle "plus que jamais mobilisé[e] pour sauver le cinéma La Clef et coûte que coûte, nous continuerons notre combat pour pérenniser le projet inédit que nous avons mis en place depuis plus d'un an".

RECEVEZ NOS ALERTES EMAIL GRATUITES

Kevin Bertrand

© crédit photo : La Clef Revival

Tags : EXPLOITATION LA CLEF VILLE DE PARIS ASSOCIATION HOME CINEMA
